

ECOLE ELEMENTAIRE  
8, place des écoles  
36620 REUILLY

☎ 02 54 49 20 83

## Procès-verbal du conseil d'école

du vendredi 20 février 2009

**Participants :** Sont présents :

les enseignantes:

Mmes AIREAULT, BOLE-BESANÇON, MOREL, MYCAT et POUFFARY.

Les parents élus des écoles :

Mmes BURN, CHIALE et LIMOUSIN ainsi que M. DUCLOS et MARMOING

Les représentants de la municipalité :

M. BERTRAND, Maire de Reuilly et M. PINOTEAU, adjoint chargé des affaires scolaires

DDEN :

Mme CHARPENTIER,

**Secrétaires de séance :**

Mmes BOLE-BESANCON et BURN

**Excusés :**

M. SENEÉ, Inspecteur de l'Education nationale

Mme CHIALE et M. MARMOING, représentants des parents

Mme PINEAU

### INTRODUCTION

Mme CHARPENTIER siège pour la première fois de l'année. Mme MOREL rappelle le rôle du Délégué Départemental de l'Education Nationale. La mission du DDEN concerne tout ce qui se rapporte à la vie scolaire et aux relations entre l'école et la municipalité. Il est nommé pour une durée de 4 ans soit jusqu'en 2011. Mme MOREL propose la mise aux voix du précédent conseil d'école

conclusion

Le précédent procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### VIE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

#### ✓ Actions conduites dans les classes :

Depuis le précédent conseil d'école, les élèves ont participé :

- au Téléthon, en proposant des objets à la vente, à la collecte d'aliments pour la banque alimentaire, à l'opération « Pièces jaunes » et à la manifestation organisée par la CCPI « A vos livres ! »
- ont vu le film d'animation « U » de G. SOLOTAREFF et ELLISALDE
- les élèves du cycle 3 ont assisté au concert des J.M.F intitulé « Pas grave ».

Chaque enseignante présente les actions conduites avec les élèves :

- CP : Les élèves se sont rendus à la médiathèque d'ISSOUDUN pour rencontrer le calligraphe Ker ADILI. L'école a fait l'achat de calames à cette occasion. Ils participent à un concours concernant l'équilibre alimentaire.
- CP / CE1 : Ils se sont rendus au musée pour travailler sur le thème des animaux fantastiques
- CE 1 / CE 2 : Ils se sont rendus au musée pour travailler sur le thème des masques africains. Ils ont écrit une bande dessinée puis l'ont offerte à l'illustrateur C. JOLIBOIS lors de sa venue en classe.
- CE 2 / CM 1 : Les élèves se sont rendus à la patinoire et préparent leur participation au « Petit braquet » le vendredi 12 juin en faisant une première sortie à bicyclette. Ils ont reçu l'auteur P. BARBEAU.

conclusion	<p>Les parents approuvent ces actions. Au regard de la faiblesse, depuis trois ans, de la collecte pour l'action « Banque alimentaire », l'école ne renouvellera pas sa participation l'an prochain.</p> <p>Les travaux de la classe de CM 2 seront présentés lors du dernier conseil d'école.</p>
	<p>✓ <u>Evaluations nationales CM 2:</u>  Les résultats des évaluations CM 2 sont de niveau faible et en adéquation avec le profil de la classe dont huit élèves ont un an de retard et trois élèves seront orientés en EGPA. Les résultats sont plus faibles en mathématiques qu'en français.  Les difficultés rencontrées par ces élèves relèvent de l'absence de méthodologie (apprentissage des leçons ...), à utiliser leurs connaissances.</p>
conclusion	<p>Il faudra comparer ces résultats à ceux de l'an prochain car les élèves auront connu l'application des programmes 2008 pendant 18 mois. Il sera nécessaire, d'une part, de modifier les pratiques pédagogiques pour améliorer les résultats et d'autre part, de faire accepter qu'une partie des facteurs de la réussite scolaire se joue au sein des familles.</p>
	<p>✓ <u>B.C.D. et le comité de lecture :</u>  Ce comité détermine la politique d'achats des ouvrages pour l'année en cours, le thème des expositions et donne son opinion concernant l'ouverture de la BCD durant les récréations de l'après-midi pour les échanges de livres. La prochaine exposition aura pour thème : le sport.</p>
conclusion	<p>Les parents et les élèves apprécient la dynamique des expositions dans la B.C.D. Ils en souhaitent la reconduction l'an prochain. L'horaire des réunions sera déplacé de façon à permettre aux élèves de présenter les décisions prises aux leurs camarades.</p>
	<p>✓ <u>Projet d'école :</u>  Le projet d'école décline les nouveaux programmes. Dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts, nous irons en visite pédagogique à Guédelon. Un travail pédagogique est et sera conduit autour de l'architecture : les constructions gallo-romaines, les châteaux forts, les châteaux de la Renaissance et les châteaux de l'époque classique.  Nous y associerons la musique et la peinture connues à ces époques historiques.</p>
<b>COOPERATIVE SCOLAIRE :</b>	
	<p>L'essentiel des dépenses (626.27 €) concerne le matériel acheté pour les activités conduites en classe : boules de graisse, petit déjeuner pour les CP, jardinage, arts plastiques, plastique pour couvrir les livres, matériel pour la plastifieuse, l'achat de livres pour la B.C.D. et l'assurance de l'école.  Les recettes s'élèvent à 256.50 € (contribution des familles).</p>
conclusion	<p>Le solde est positif et s'élève à 809.15 €. Pour augmenter nos actions, les enseignantes proposeront la vente de boissons et de gâteaux lors de la soirée « Portes ouvertes » en juin.</p>
<b>RELATIONS AVEC LA MUNICIPALITE :</b>	
	<p>✓ <u>Bilan des travaux en cours:</u>  Les travaux demandés ont été réalisés. Durant les vacances de février, les marches d'accès aux classes dont les plaques ont été descellées par le gel seront refaites.</p>
conclusion	<p>L'entreprise PETIOT statuera sur la dangerosité de la corniche dont la pierre calcaire s'effrite.  Les fréquentes coupures de courant nécessitent l'intervention conjointe des services techniques municipaux et de l'EDF.</p>
	<p>✓ <u>Budget de l'école :</u>  En raison de restrictions budgétaires, M. BERTRAND présente une proposition de budget en baisse notable.  Mme MOREL fait observer que la mise en place des programmes 2008 nécessite</p>

	<p>l'achat de manuels et de livrets scolaires (180 €). Elle indique que les manuels de français et de mathématiques sont à acheter pour 96 élèves (2500 €). Les manuels de géographie/histoire/sciences/éducation civique (1800 €) seront achetés pour un cycle complet charge aux enseignantes d'organiser leur travail pour en disposer. Suite à la demande de M. PINOTEAU concernant la maîtrise du nombre de photocopies, les enseignantes ont changé leur pratique. Néanmoins, supprimer les photocopies au profit de l'achat de fichiers reviendrait à augmenter considérablement le budget de l'école.</p> <p>Mme MOREL rappelle que le budget consacré au réassort des fournitures à usage individuel représente jusqu'à 10 % du budget des classes. Considérant le peu de soin de certains des élèves, il sera demandé aux parents de compléter le matériel scolaire tout au long de l'année.</p>
conclusion	<p>Mme MOREL propose de diminuer le budget transport au strict minimum ( 1 voyage par classe et par an), de réduire le budget Investissement au remplacement d'un ordinateur ( ± 750 €).</p> <p>La liste des petites fournitures scolaires à la charge des parents sera établie au dernier conseil d'école conformément au code de l'Education. Elle restera limitée pour ne pas grever le budget des parents conformément au B.O. n° .</p> <p>Mme MOREL rencontrera M. BERTRAND afin d'établir un budget conforme aux intérêts des deux parties.</p>
	<p>✓ <u>Restaurant scolaire :</u></p> <p>Mme Marie- José BERLOT demande à ce que la soupe soit livrée en barquette plutôt qu'en bols individuels ( problème de place dans le four pour une remise à température)</p> <p>Sophie Berlot continue à rencontrer des difficultés à collecter les tickets auprès de quelques familles (toujours les mêmes)</p>
conclusion	<p>La municipalité adressera une lettre à ces parents les rappelant à leurs devoirs dont le respect des dates.</p>
	<p>✓ <u>Projet de construction :</u></p> <p>M. BERTRAND précise que l'avant-projet de construction vient d'être connu. Il est conforme aux attentes de la municipalité : construction de la cantine et des toilettes puis de la B.C.D. / salle informatique. La construction interviendrait en 2010 et durerait un an. Les travaux ne gêneront pas le bon déroulement de l'école. La réhabilitation des bâtiments existants interviendra ultérieurement.</p>
conclusion	<p>Mme MOREL sera informée du calendrier des travaux et des décisions prises. Elle fait part du désir des enseignantes d'installer des bandes de terre près de la nouvelle B.C.D. afin de pouvoir continuer les plantations des élèves ( jardin).</p>
<b>Questions diverses</b>	
	<i>Budget 2009 : le renouvellement des manuels scolaires a-t-il été pris en compte dans le nouveau budget ?</i>
conclusion	Une réponse a été apportée.
	<i>PPMS : serait-il possible de voir avec ma municipalité pour une diffusion plus large de l'information ?</i>
conclusion	Mme MOREL invite les deux parties à prendre attache en dehors de ce conseil car cela ne concerne pas directement le fonctionnement de l'école. Elle rappelle qu'une copie du PPMS de l'école est déposée en mairie.
	<i>Santé : quelles sont les limites d'acceptation des enfants malades dans le cadre scolaire ?</i>
conclusion	<p>Tous les élèves sont accueillis par les enseignantes à leur arrivée. Si nous constatons un malaise chez un enfant, nous en informons immédiatement la famille ou les personnes mandatées à venir chercher l'enfant.</p> <p>L'école n'est pas un centre de soins et ne peut garder en son sein les élèves malades.</p>

	<i>Projet de construction : est-il envisagé de prévoir une extension sur l'extérieur (débordement de toit ...) pour accueillir les parents lors de la sorties des classes.</i>
conclusion	M. PINOTEAU répond négativement.
	<i>Sorties de classes : serait-il possible de veiller à ce que les enfants soient habillés avant de sortir pour se mettre en rang ?</i>
conclusion	Les enseignantes demandent à tous les élèves de s'habiller avant de sortir. Nous constatons que certains ne savent pas se boutonner seuls ou ne savent pas utiliser une fermeture à glissière. De plus, pour éviter la cohue, les élèves sortent quand une majorité d'entre eux est prête. Il y a donc des élèves qui sortent et finissent de s'habiller dehors. Nous veillerons à aider les moins rapides.
	<i>Soutien scolaire : avez-vous un recul suffisant pour faire un bilan sur le sujet ?</i>
conclusion	Après près six mois de fonctionnement, nous constatons que le soutien permet de réviser, de palier certaines difficultés, de donner une méthodologie pour apprendre, d'automatiser des processus (tables, techniques opératoires ...) Des élèves sortent de ce dispositif car ils ont acquis un niveau suffisant pour suivre en classe ou bien car ils relèvent d'une aide extérieure pour troubles du comportement. Pour l'an prochain, l'aide aura lieu les mardis et vendredis ce qui permettra aux enfants de se reposer le lendemain après une journée allongée.
	<i>Est-ce que les effectifs garantissent le maintien de toutes les classes pour l'année prochaine ?</i>
conclusion	L'école ne fait pas l'objet d'une fermeture de poste.
	<i>Cantine scolaire : concernant la variété des menus, il semblerait que le même type de viande (bœuf) revienne de manière récurrente sur le menu d'une même semaine et que le poisson ne soit proposé aux enfants uniquement le vendredi ? Serait-il possible de notifier la chose auprès de la société concernée ?</i>
conclusion	Les participants notent que l'équilibre nutritionnel des repas est conforme aux recommandations nationales. Lors de la réunion prévue le 25 février, il sera indiquée à la société SOGIREST, fournisseur des repas, de modifier le schéma de répartition des viandes et du poisson dans la semaine. Mme CHARPENTIER précise que le restaurant scolaire est facultatif : les parents mécontents peuvent trouver un système de restauration plus conforme à leurs attentes.
	<i>Dans le cadre d'interventions comme celle de la prévention routière serait-il possible de faire un lien avec les familles au travers de flyers ou autre ?</i>
conclusion	L'enseignement à la sécurité fait partie des programmes de l'école primaire et à ce titre ne fait pas l'objet de publicité auprès des parents. Lors de la réunion de début d'année, les parents présents ont été informés des actions conduites dans les classes. Il ne revient pas à l'école de former les parents à la sécurité routière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil d'école est levée à 19 h. 45 (durée : 130 mn.).

La Directrice de l'école,  
présidente du Conseil d'école,  
Mme MOREL